



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 NOVEMBRE 2016

Participants :

Présents : M. Gallot, Haziza, Romero.
Mmes. Anders, Kamblé, Marcil, Racicot.
Excusés : Mmes. Garrec, Montrat, Proucelle, M. Begnis, Chambrial, Sauvé.
Invités : Mme Beaudoin, M. Côté.

La séance est ouverte à 18 h 33 par Mme Kamblé.

1. Présentation des états financiers par M. Mario Côté, Collins Barrow

Rapport qui émet une opinion sans réserve. Les résultats financiers reflètent de façon juste la situation financière du Lycée Claudel.

Revenu total : augmentation surtout liée à la croissance des frais de scolarité. Pour les charges d'exploitation, elles ont augmenté de 700 000,00 \$ (surtout les salaires des personnels locaux et les versements payés à l'AEFE à cause du taux de change plus élevé et l'augmentation du taux de remboursement à 64 %).

Les charges académiques ont augmenté un peu. Toutes les variations sont expliquées et considérées comme étant raisonnables.

Les charges de bâtiment restent similaires.

Excédent des produits sur les charges de 346 000,00 \$.

L'ANEFE (Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger), l'instance qui a cautionné le prêt, est payée directement par l'AEFE. Le coût annuel de cette garantie est de 30 000,00 \$.



C'est la première année que l'actif net est positif. C'est une bonne chose. Cependant, le ratio du fonds de roulement est encore négatif. Les actifs à court terme sont inférieurs aux passifs à court terme. La situation financière est clairement en amélioration. Les bénéfices des dernières années ont surtout servi à assainir la situation financière de la corporation.

La lettre au C.A. : Stratégie de vérification est basée sur le risque (test de contrôle). Lors de la révision de contrôles internes, rien à porter à notre attention. Aucune anomalie significative. Une anomalie non corrigée, c'est la charge de salaire sur une période de 3 jours. Aucune opération importante inhabituelle. Aucun désaccord avec la direction. Aucune difficulté à rencontre l'équipe de direction lors de leur travail.

Aucun point cette année qui est nouveau.

Est-ce que les recommandations des années précédentes ont été suivies : pas entièrement, mais de gros efforts ont été effectués et il y a encore un peu à faire, mais c'est entamé (ex. politique financière à mettre en place; le fonds de roulement négatif devait être augmenté; regarder un fonds de réserve pour le bâtiment, qui a été effectué sous la présidence de M. Khan).

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Romero; Appuyée : M. Gallot)

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Conflit d'intérêts

Aucun.

4. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 18 octobre 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Haziza; Appuyée : Mme Marcil)



Proposition adoptée à l'unanimité moins une voix (M. Haziza étant absent le 18 octobre 2016).

5. Point sur la Fondation

L'évènement Avalanche a rapporté la somme de plus de 6 000,00 \$.

L'association Canada-France met fin à ses activités. Leur C.A. a souhaité faire un don à trois organismes, dont le Lycée Claudel. Mme Garrec s'y est présentée et a reçu un chèque de 4 000,00 \$. Cet argent doit être dépensé dans des actions concernant la francophonie. Nous avons 4 ans pour utiliser cette somme. Le C.A. de la Fondation demandera donc à Mme Garrec une série de projets à financer.

La prochaine activité aura lieu le dimanche 4 décembre (brunch des grands-parents). Les invitations ont été distribuées dans les classes du primaire.

6. Questions diverses

Défi-cycliste 2017

Les personnels ont été invités à participer à un évènement exceptionnel au Lycée Claudel, le vendredi 2 et samedi 3 décembre : une levée de fonds au nom de L'Association française des myopathies pour financer la recherche sur les maladies orphelines.

Le Téléthon a un partenariat avec Français du monde, et qui demande aux sections de participer à des évènements de collectes de fonds. Le Lycée Claudel sera l'hôte de l'évènement et bénéficiera de la bonne publicité.

Fitness Dépôt mettra à notre disposition des vélos stationnaires. Il y aura 2 équipes : les acheteurs de kilomètres et les cyclistes (enseignants, élèves, parents, etc.) qui viendront sur ces deux journées pour pédaler le nombre de km achetés. La collecte de fonds commencera le 22 novembre.

Nous avons également un aspect sensibilisation aux maladies avec l'équipe du professeur Michael Rudniki, Directeur du programme de médecine régénérative et du centre Sprott



pour la recherche sur les cellules souches. Dans son équipe, le Dr Caroline Brun, française, va organiser des ateliers de sensibilisation sur les maladies musculaires auprès des élèves de Terminale. Un autre atelier aura pour thème le métier de chercheur. Le Dr Rudniki fera également une conférence en fin de journée, qui sera ouverte à tous.

C'est un bel évènement de visibilité du Lycée. On va tenter de contacter les médias.

7. Rapport de la Trésorière

Les délais étant très courts entre le rapport préparé avec les vérificateurs et la date de l'AGA, nous souhaitons accorder un peu plus de flexibilité quant à la date de l'AGA, qui pour l'instant est fixée par le Règlement à une date entre le 15 novembre et le 30 novembre. On souhaite pouvoir reporter d'une semaine la date de l'AGA, en particulier s'il y avait un souci avec les états financiers.

Proposition : Que l'article 3.1 du Règlement soit modifié comme suit : La corporation tient une assemblée générale annuelle entre le 15 novembre et le 15 décembre (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Roméro)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition : Que le C.A. approuve les états financiers produits par le cabinet Collins Barrow qui donnent une image fidèle, en date du 31 août 2016, de la situation financière du Lycée Claudel ainsi que des résultats d'exploitation et du flux de trésorerie de la corporation. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Marcil)

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Rapport de la Présidente

Le rapport a été envoyé à tous les membres du C.A. et le sera à tous les membres de la Corporation.



Lycée Claudel



9. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 20 h 35. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Anders)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 23 novembre 2016 après l'AGA.

Sangita Kamblé

La présidente

Sangita KAMBLÉ

La secrétaire

Katrina ANDERS